

# snalc

de l'école au supérieur



## TECHNICIENS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

### le SNALC revendique

**NOTRE SANTÉ  
N'EST PAS  
NÉGOCIABLE**

**ÉGALITÉ DE  
TRAITEMENT ENTRE  
TOUS LES ITRF**

**UNE VRAIE REFONTE  
DES GRILLES  
INDICIAIRES**

**PRIMES PRISES EN  
COMPTE POUR LA  
RETRAITE**

**DES PROMOTIONS  
REVALORISÉES ET  
PLUS NOMBREUSES**

**L'IFSE INDEXÉE  
SUR LE COÛT  
DE LA VIE**

**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT  
je vote SNALC, je fais voter SNALC  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**



## TECHNICIENS DE RECHERCHE ET DE FORMATION

### Les revendications du SNALC

- ⇒ **Nous demandons un pyramidage pour l'ensemble des ITRF et ATRF.** Actuellement seuls les ITRF des universités sont concernés ; or, nous dépendons tous du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. STOP aux différences !
- ⇒ **Le SNALC revendique une vraie refonte des grilles indiciaires** pour les ITRF, avec une véritable revalorisation pour qu'enfin les catégories C aient des salaires qui leur permettent de vivre dans la décence. Stop au principe d'ascenseur pour les grilles indiciaires.
- ⇒ **Pour un vrai suivi médical de la santé** tout au long de la carrière, d'autant plus nécessaire pour les personnels confrontés aux risques chimiques et biologiques. Trop de dossiers sont en attente de réponse faute de médecins, d'infirmières ou de secrétaires médicaux
- ⇒ **Nous exigeons que chaque ITRF et ATRF soit doté de protections individuelles (EPI)** en fonction des tâches à accomplir et que les locaux soient équipés afin d'assurer une protection maximale pour les tous les personnels.
- ⇒ **Les administrations doivent respecter les textes officiels** et circulaires spécifiques qui gèrent les carrières des filières ITRF et ATRF et prendre en compte la **réalité du terrain**, notamment en ce qui concerne la « diversité des parcours professionnels » et la quasi impossibilité d'obtenir un détachement ou une mutation vers une collectivité territoriale ou un autre Ministère...
- ⇒ **Reconnaître les BAP** et respecter les spécialités de chacun.
- ⇒ **Respecter et faciliter le dialogue social** avec les Institutions et former les gestionnaires administratifs et rectoraux aux spécificités des statuts et métiers des personnels qu'ils gèrent.
- ⇒ **Nous réclamons une revalorisation immédiate de l'IFSE** pour l'ensemble des personnels ITRF et non pas par secteur ou par BAP. Nous ne pouvons pas admettre la différence d'augmentation de l'IFSE entre les différentes BAP sur plusieurs années, qui entraîne une perte de pouvoir d'achat et accentue le sentiment de manque de reconnaissance. Il faut en finir avec les différences de traitement. L'IFSE doit être indexée sur le coût de la vie.
- ⇒ **Nous exigeons le versement d'une indemnité** aux ITRF et ATRF dès lors qu'ils effectuent des missions en dehors de leurs statuts (ECE, GRETA, UFA etc...)
- ⇒ **Revaloriser les promotions** qui se font actuellement au rabais, afin qu'elles ne soient pas juste un changement de catégorie. Par exemple, pour un ARTF P1 qui devient technicien, selon l'échelon, le gain est infime, voire nul.
- ⇒ **Mettre en œuvre de réelles possibilités de mobilité** inter fonction publique pour accéder à une variété des parcours et enrichir nos carrières.
- ⇒ **Nous demandons l'organisation de concours** afin de combler les trop nombreux postes qui vacants et nous réclamons une vraie politique de CDIisation des contractuels.

**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT**  
**je vote SNALC, je fais voter SNALC**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022